

L'année 2019, correspond à une année moyenne à tardive. Les incidents climatiques sont nombreux : gel, grêle, stress hydrique. La quantité est moyenne, mais la qualité devrait être au rendez-vous.

### A LIRE

\* 2019 - Une climatologie sous le signe du contraste

\* 2019 - Phénologie, précocité moyenne à tardive

\* Le mildiou : pression moyenne

\* Le black-rot : problématique ponctuelle

\* L'oïdium: discret dans l'ensemble

\* Vers de la grappe : un impact parfois fort sur la récolte

\* La flavescence dorée une forte extériorisation

\* Les autres problématiques

\* Les données de la récolte 2019

### 2019 - Une climatologie sous le signe du contraste

L'automne 2018 est sec et chaud. Pour les mois de septembre, novembre et décembre, le cumul des pluies est déficitaire. Octobre est plus arrosé et montre un excédent de 77mm par rapport à la moyenne. Les températures sont en tendance supérieures à la moyenne, sauf le mois d'octobre.

Au cours de l'hiver, les conditions sèches persistent, seul le mois de janvier est excédentaire (+22mm). Janvier est le mois le plus froid, la température moyenne est inférieure de 2°C par rapport à la normale. En revanche, les températures de décembre et février sont supérieures à la moyenne d'environ 1°C.

Le printemps démarre avec un déficit hydrique important, le mois de mars est très sec. Avril et mai sont plus arrosés, avec un cumul de précipitation qui correspond à une année normale. Les températures d'avril et mai sont inférieures à la normale. **Un épisode de gel touche le vignoble le 05 et le 06 mai.** Les dégâts sont plus ou moins importants en fonction de l'exposition des parcelles, Cunac et Cambon sont les secteurs les plus touchés, ainsi que quelques parcelles situées en fond de vallée.

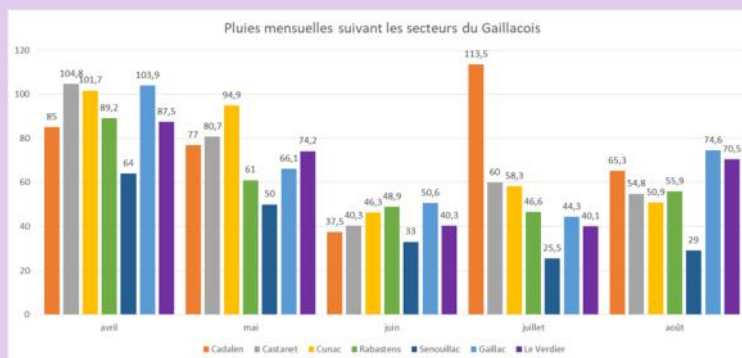
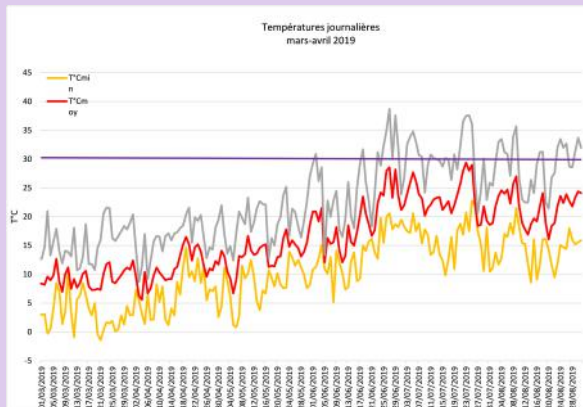
Fin juin, les températures se réchauffent. Des pics de chaleurs sont enregistrés fin juin et au cours du mois de juillet. Les températures maximales dépassent 35°C à plusieurs reprises. En juillet, les températures enregistrées sont supérieures de 1°C par rapport à la normale. Les températures excessives engendrent dès la fin juin des brûlures sur les feuilles et sur apex notamment après des applications de soufre. Fin juillet ce sont les grappes qui sont touchées par l'échaudage, dans les situations exposées à l'ouest.

La pluviométrie de juin et juillet correspond à une année normale, au mois d'août elle est supérieure à la moyenne. Les pluies orageuses du mois de juillet sont réparties de façon hétérogène sur le territoire. Le 3 juillet, un orage de grêle engendre des dégâts importants sur les secteurs de Cadalen et Lagrave et les cumuls enregistrés varient de 80mm à 1mm sur le vignoble.

Au mois d'août, la température moyenne correspond à une année normale. Mais les précipitations sont supérieures d'environ 15 mm par rapport à la normale.

Du mois d'avril au mois d'août le secteur de Senouillac est le moins arrosé.

La climatologie et ses conséquences sur la phénologie: les températures clémentes de la fin de l'hiver ont favorisé un débourrement précoce. Les conditions plus froides du printemps freinent le développement de la vigne et la date de la floraison correspond à une année moyenne à tardive, avec un stade "début floraison" début juin.



### A RETENIR

- \* 1 épisode de gel en mai
- \* Orage de Grêle le 3 juillet
- \* Des pics de chaleurs de juin et juillet

## 2019 - Phénologie, précocité moyenne à tardive

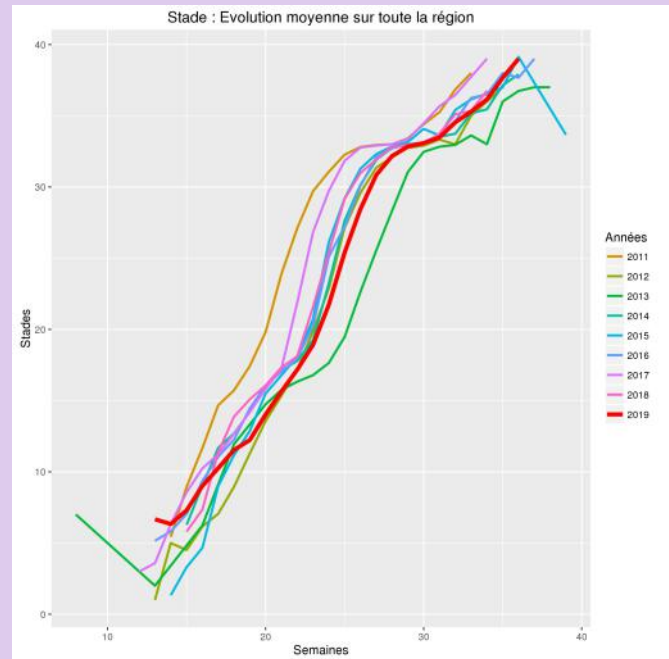
En 2019, le débourrement a été observé entre fin mars et début avril. Par la suite les conditions sont moins favorables avec un épisode de gel début mai, le développement de la vigne est ralenti. La floraison démarre début juin, la précocité correspond à une année moyenne à tardive.

Cette étape se déroule sur environ 10 jours (semaines 23 et 24). L'écart est d'environ 7 jours entre secteurs précoces et secteurs tardifs. La floraison se déroule sur une période pluvieuse, associée à des températures variables.

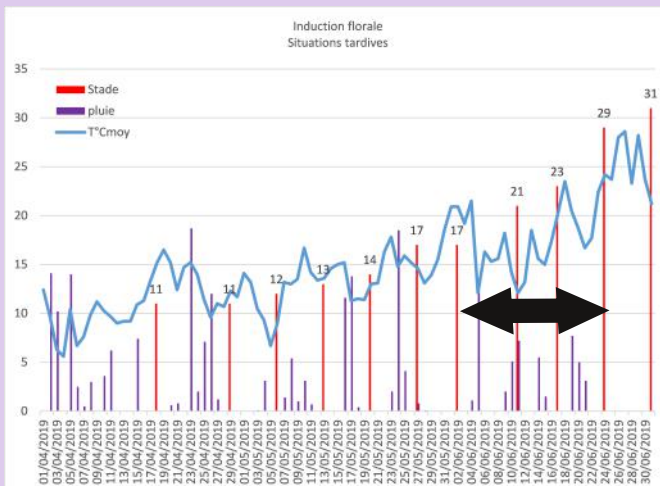
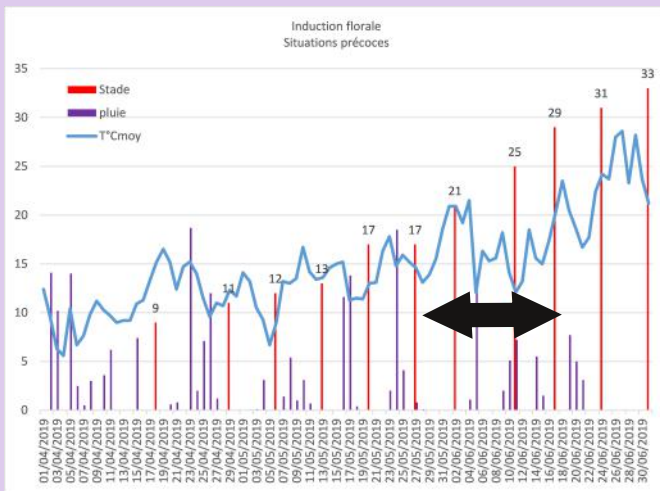
Après la nouaison, de la coulure (Merlot, Cabernet, Mauzac et loin de l'oeil) et du millerandage (Merlot, Fer Servadou, Gamay, Cabernet et Muscadelle) sont fréquemment observés.

Les fortes chaleurs du mois de juillet engendrent de l'échaudage sur grappes, sur la face située "soleil couchant". Des signes de stress hydrique apparaissent dans les quelques situations les plus sèches. Ces températures élevées ne permettent pas de gagner en précocité et le stade début véraison est atteint fin juillet/ début août

Fin août et début septembre sont secs et ensoleillés. Les vendanges débutent début septembre dans de bonnes conditions.



Quelques repères  
 stade 6 : éclatement des bourgeons  
 stade 17 : boutons floraux séparés  
 stade 27 : nouaison  
 stade 36 : mi-véraison  
 stade 12 : grappes visibles  
 stade 23 : pleine floraison  
 stade 33 : fermeture de la grappe



### Quelles conséquences pour l'année prochaine?

Le nombre de grappes du millésime 2020 est déterminé lors de l'induction florale qui se produit au moment de la floraison du millésime 2019.

Si on se réfère aux deux graphiques ci-contre : l'induction florale s'est produite dans des conditions climatiques perturbées (précipitations associées à des températures irrégulières). Ces conditions limitantes concernent aussi bien les situations précoces que les situations tardives.

Par la suite, le nombre de grains sur une grappe est défini lors de la différenciation florale qui se produit lors du débourrement de l'année en cours. Nous verrons ce que nous réserve 2020.

### A RETENIR

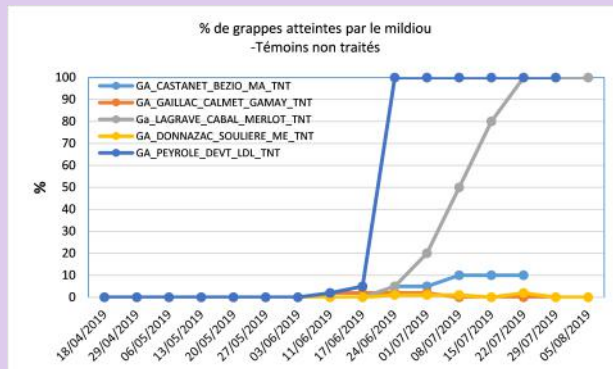
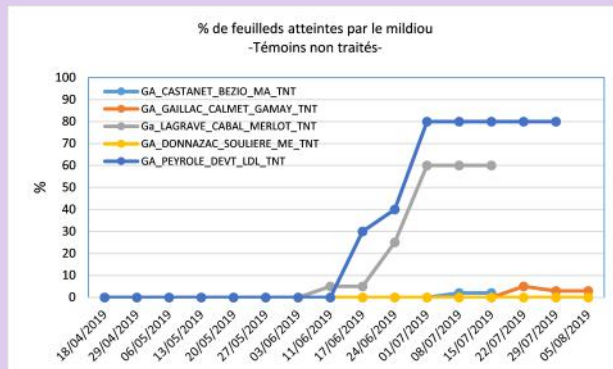
\* 2019, une année moyenne à tardive

\* Des conditions limitantes au moment de l'induction florale

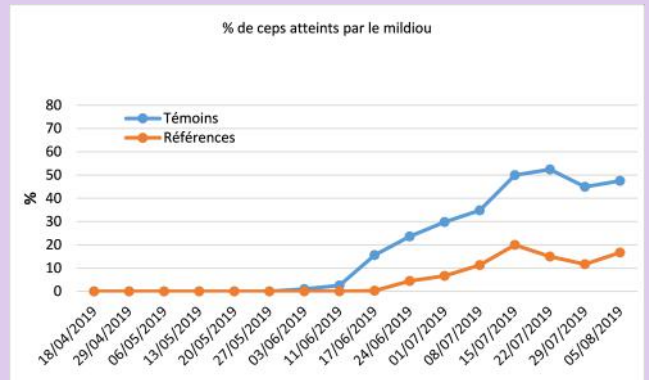
### Le mildiou : pression moyenne

#### Les observations

Le réseau d'observations dans le cadre de la SBT (Surveillance Biologique du Territoire) est composé de parcelles non traitées et de parcelles traitées. En 2019, les témoins non traités nous ont permis de suivre l'évolution des maladies cryptogamiques en divers secteurs.



Les tous premiers symptômes sur feuilles sont observés vers le 3 juin, ils sont plus importants à partir du 11 juin. Sur grappes, les tous premiers dégâts sont observés sur la même période. En l'absence de traitement, la maladie progresse régulièrement au cours du mois de juin, sur les secteurs les plus arrosés. Début juillet, le feuillage des TNT est fortement impacté. Sur le TNT de Peyrole, 100% des grappes sont atteintes dès le 24 juin. Sur le TNT de Lagrave, la progression du mildiou sur grappes est plus tardive, le décalage est d'environ un mois. Le secteur de Lagrave a été plus arrosé lors des pluies du 03 juillet. La pression exercée par le mildiou est importante dans ces deux situations, pour les autres témoins la pression est faible, sur feuilles et sur grappes.



Globalement, sur le réseau d'observation, **les traitements mis en oeuvre par les vignerons (références sur le graphique ci-dessus) ont permis de limiter l'impact de la maladie. Dans trois situations, des symptômes sont observés sur feuilles à partir de fin juin, les grappes sont peu impactées.**

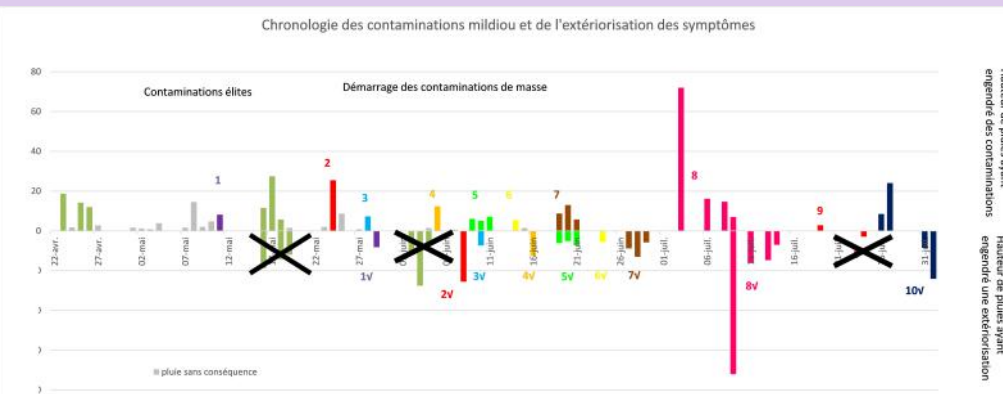
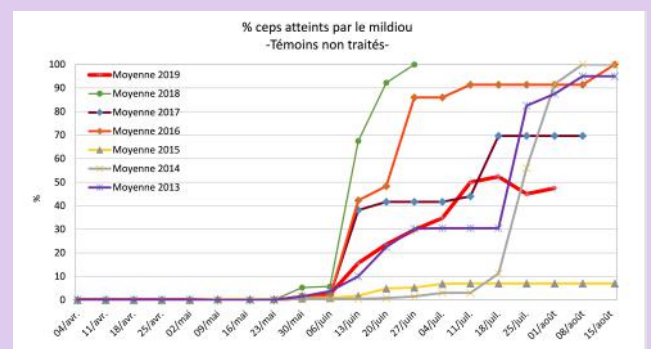
#### Les contaminations

La première sortie de symptômes est sporadique, elle est issue des pluies contaminatrices n°1 de mi mai (voir graphique). Pour les contaminations de fin mai (n°2), la fréquence des symptômes observés vers le 10 juin est plus importante. Au mois de juin, on observe une succession d'évènements contaminants. Globalement le vignoble reste sain, mise à part quelques situations particulières. Les pluies contaminatrices de début juillet (n°8) engendrent une augmentation des symptômes (sur feuilles et grappes), principalement sur les parcelles présentant déjà des symptômes.

**Au vignoble les pertes liées au mildiou ont été ponctuelles. Les situations les plus impactées, sont des parcelles en fin de rémanence au moment des pluies ou sur des cadences étirées, en particulier pour les événements contaminants de fin mai et la forte pluviométrie du 3 juillet.**

#### La pression 2019

Comparativement aux années précédentes, la pression mildiou a été "moyenne". Elle démarre début juin, plus tard qu'en 2018. Les



symptômes progressent au cours du mois de juin sur feuilles et sur grappes. L'évolution maximale est atteinte mi-juillet suite aux pluies du début du mois. La pression est inférieure à celle de 2018. L'année 2015 reste celle avec la pression mildiou la plus faible et 2018 la plus impactée.

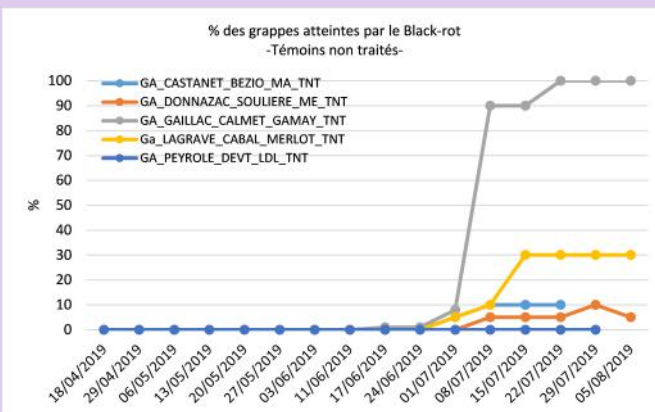
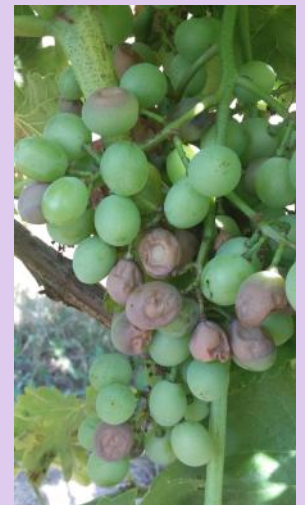
### Le black-rot : problématique ponctuelle

#### Le Black-rot

Le black-rot est apparu sur feuilles fin mai/début juin sur l'ensemble des témoins non traités. Les premiers symptômes sur grappes sont recensés début juillet. Ces sorties sont à relier aux contaminations qui ont eu lieu vers mi-juin. En l'absence de traitement les symptômes progressent au cours du mois de juillet et 100% des grappes sont atteintes sur une parcelle avec historique.

Au vignoble, quelques symptômes sur feuilles sont observés en début de campagne. Les tous premiers dégâts sur grappes apparaissent vers le 10 juillet, ils ne concernent que quelques grains. Suite aux pluies de début juillet, les dégâts progressent et souvent directement sur les grappes. Ils sont ponctuellement importants, notamment sur les secteurs les plus arrosés lors de l'orage du 3 juillet (Cadalen, Lagrave, Brens, Lisle, Tecou...).

Fin juillet, les tous premiers grains vérés sont observés, le black rot ne progresse plus, les grains touchés sèchent.

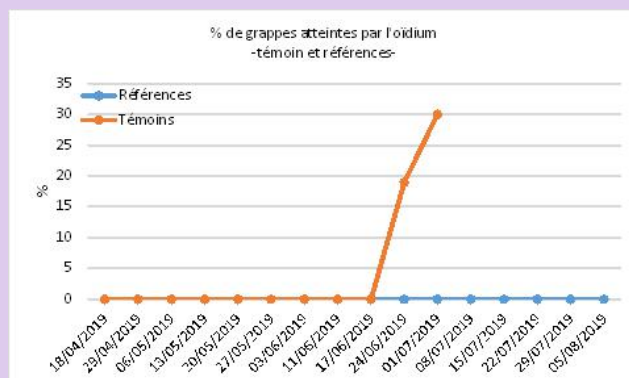


#### La pression 2019 :

La pression augmente avec les pluies de début juillet, la majorité des parcelles sont au stade petits pois. A partir du 20 juillet, les dégâts sur grappes progressent dans le vignoble. L'importance de la protection contre le black-rot jusqu'à la fermeture de la grappe est confirmée. La protection peut être mixte, mildiou/black-rot ou oïdium/black-rot.

### L'Oïdium: discret dans l'ensemble

#### L'Oïdium

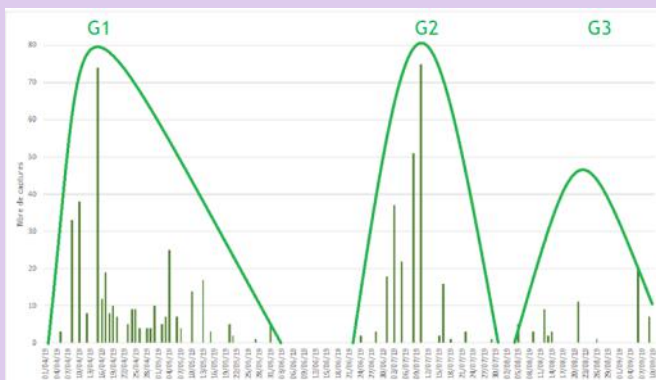


L'oïdium a été globalement discret, les dégâts sur grappes sont ponctuels et cantonnés aux parcelles sensibles de Chardonnay, Gamay et Muscadelle. Sur les parcelles de référence du réseau d'observation, la maladie est bien contrôlée par les traitements mis en oeuvre.



Sur un Chardonnay avec historique, les premiers symptômes sur feuilles sont observés vers le 20 mai. Sur grappes, l'oïdium est apparu vers le 25 juin sur deux témoins non traités et également au vignoble. Fin août les premières baies fissurées sont visibles dans les foyers. Mais les dégâts restent très discrets et l'impact sur la qualité de la récolte est faible.

### Les vers de la grappe : un impact parfois fort sur la récolte



Pour l'eudémis :

- \* Le premier vol est précoce et très étalé, il démarre début avril.
- \* Le vol de G2 débute vers le 20 juin, il est plus resserré.
- \* Le vol de G3 débute vers le 05 août et les premières pontes sont recensées une semaine après, en secteur précoce. Le vol de G3 s'étale jusqu'au 10 septembre.
- \* Les dégâts (glomérules ou perforations) sont présents de manière régulière à chaque génération
- \* La troisième génération se caractérise par des

niveaux de pontes significatifs et parfois, des dégâts notables en septembre.

Pour l'eulia:

Les captures sont significatives sur certains postes de piègeage. Quelques morsures sont observées ponctuellement, mais sont sans conséquence sur la qualité de la vendange.

#### Eudémis vs Eulia



### La flavescence dorée : une forte extériorisation

La Flavescence dorée reste une problématique d'actualité. De nombreux pieds atteints sont recensés sur le vignoble ainsi que des nouveaux foyers sur les secteurs de Campagnac, Itzac, Lisle sur Tarn et Vieux. Dans tous les cas, il faut éliminer les pieds atteints qui constituent un réservoir de phytoplasme et lorsque c'est possible bien nettoyer les abords de parcelles où les repousses de vignes ensauvagées (souvent des porte-greffes) sont des porteurs de phytoplasmes sans expression flagrante des symptômes. Les traitements contre le vecteur *Scaphoideus titanus* sont aussi obligatoires. Le vignoble de Gaillac est en "aménagement de lutte" depuis 2012, 2 traitements larvaires doivent être appliqués + 1 traitement supplémentaire selon l'analyse de risque.

Depuis 2014, une prospection est réalisée sur le vignoble par la Maison des Vins et depuis 2019 par la FDGDON 81, en partenariat avec la CA81 et la DRAAF.

Le nombre d'ha prospectés est conséquent et la connaissance de plus en plus fine du vignoble permet la détection de foyers encore méconnus.

En 2019, le dispositif de prospection mis en oeuvre les années précédentes est reconduit. Cette année la prospection est organisée par la FDGDON 81 et le GDON du Gaillacois, elle est animée par la Cha

	Nbre ha prospectés	Nbre de pieds détectés hors foyers	Nbre pieds détectés/ha hors foyers	Nbre foyers	Nbre de pieds détectés dans les foyers
2014	2930	5162	1,76	3	2873
2015	3555	6749	1,90	6	2663
2016	2690	2855	1,06	1	650
2017	2719	8438	3,10	9	13273
2018	3130	6265	2,00	1	1280
2019	4110	10 276	2,5	8	5910

Résultats de la prospection depuis 2014



Pied de Fer servadou atteint de Flavescence dorée (CA81)

## Les autres problématiques

### Excoriose

Quelques rares symptômes sont observés sur les sarments de l'année vers le 20 mai. Ils sont superficiels et n'ont pas d'incidence sur la casse des sarments. Les symptômes sont essentiellement présents sur des parcelles sans traitement avant le stade "sortie des premières feuilles" et avec historique .



*Symptômes d'excoriose visibles au moment de la taille (CA81)*

### Maladies du bois

Des symptômes d'aploplexie sont régulièrement observés, notamment suite aux épisodes de fortes chaleurs. L'ensemble des cépages est touché avec une prédominance sur, les Fer, Duras, Sauvignon, Loin de l'Oeil et Cabernet sauvignon.

### Erinose

Cette attaque d'acariens est en recrudescence depuis plusieurs années. Des symptômes sont observés sur feuilles dès le débourrement puis sur les parcelles fortement impactées, les symptômes se propagent sur jeunes pousses durant les mois de mai et juin. Généralement les symptômes sont bénins mais en cas de populations importantes, ils peuvent parfois atteindre les inflorescences. Cette année, les dégâts ont eu moins d'impact sur les jeunes grappes.



*Symptômes d'erinose sur inflorescence (CA81)*

### Cicadelle verte

Cette année a été calme en ce qui concerne les cicadelles vertes. Les seuils de nuisibilité n'ont été que très rarement dépassés. Seules quelques grillures ont été observées en fin de saison, plus particulièrement sur Fer.

### Les données de la récolte 2019

#### Gel

La campagne 2019, débute avec des conditions climatiques froides au printemps. Pour les mois d'avril et mai, la température moyenne est respectivement inférieure de 1,4°C et de 2,6°C par rapport à la normale. Un épisode de gel est recensés dans la nuit du 5 et 6 mai. Les dégâts directs se limitent à quelques parcelles exposées. Les secteurs de Cunac et Cambon sont les plus impactés. Ciette période de froid a pu avoir un effet sur la physiologie de la vigne.



Dégâts de gel (CA81)

#### Grêle

L'orage parfois accompagné de grêle du 03 juillet est l'évènement marquant de la campagne 2019. Les dégâts sont localisés, les parcelles les plus touchées se situent sur les secteurs de Cadalen et Lagrave. Sur certaines parcelles le rendement est fortement impacté. Lors de cet épisode le cumul des pluies est ponctuellement élevé et la pression exercée par le mildiou et le black rot augmente, les attaques sur les grappes sont ponctuellement importantes.



Dégâts de grêle 03/07/2019 (CA81)

#### Précocité

Le début de la campagne est précoce, le débourrement est observé fin mars début avril. Par la suite, les conditions sont moins favorables. Le printemps est froid et sec et au cours de l'été les situations en stress hydrique sont fréquentes sur certains secteur. Le stade début véraison est atteint fin juillet début août et les vendanges débutent début septembre.

#### Quantité récoltée

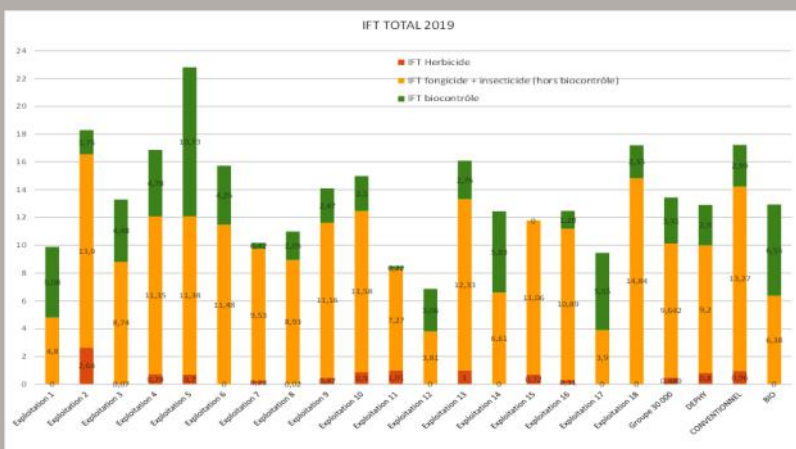
L'estimation de récolte globale donnée par la Maison des Vins pour le Tarn est d'environ -10% par rapport à 2018.

En 2019 les rendements sont faibles sur les Gamay et les cépages précoces en général, la production de jus est faible.

Les pluies d'août puis de septembre ont permis aux cépages plus tardifs de "regonfler".

#### IFT

L'Indice de Fréquence de Traitement est l' indicateur officiel permettant de comparer les itinéraires phytosanitaires des exploitations. Un IFT de 1 correspond à l'application d'un produit commerciale à la dose homologuée sur la cible concernée et sur la totalité des surfaces de la culture. Les IFT moyens sur le Tarn recensés par la CA81 sont :



Merci de votre collaboration!



Siège social : 96 rue des agriculteurs  
 BP 89 – 81003 ALBI Cedex  
 Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09  
 Email : accueil@tarn.chambagri.fr  
 Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,  
 Marie laure MURATET  
 v.vignes@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86  
 t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03  
 ml.muratet@tarn.chambagri.fr \_ 07.80.56.95.60

